

Image not found or type unknown



Tuyau percé : prise en charge ?

Par **MymyR**, le **14/12/2009** à **11:56**

Bonjour,

En installant un meuble au mur de ma salle de bain, j'ai percé un tuyau d'arrivée d'eau qui fuit dans la paroi et chez mon voisin en dessous.

Est-ce pris en charge par mon assurance habitation ou tout est-il à ma charge ?

Cordialement.